

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

3
2013

DIACHRONIQUES

MARQUES
D'ORALITÉ EN
FRANÇAIS MÉDIÉVAL

Rodríguez Somolinos – 979-10-231-2150-6



MARQUES D'ORALITÉ
EN FRANÇAIS MÉDIÉVAL**AMALIA RODRÍGUEZ SOMOLINOS**

Présentation

SOPHIE MARNETTE

Oralité et locuteurs dans les lais médiévaux

AMALIA RODRÍGUEZ SOMOLINOS*Nel di por ço/ Iço ne di que (Roland, v. 591 et 1959) :*
réinterprétation, atténuation, concession en ancien français**ÉVELYNE OPPERMAN-MARSAUX**« Avoi ! avoi ! Sire Achillés, vous dites mal » : les emplois de
l'interjection « avoi » en français médiéval**DANIÉLA CAPIN**He, ho, ha, dea : interjections, connecteurs ou marqueurs
discursifs ? Le témoignage des textes en prose médiévaux**DOMINIQUE LAGORGETTE**Insultes et registres de langue dans les *Manières de
langage* : transgression et effets d'oralité**CORINNE DENOYELLE**Les réalisations des actes de langage directifs dans les
Manières de langage

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

MARQUES D'ORALITÉ
EN FRANÇAIS MÉDIÉVAL

Marques d'oralité en français médiéval



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2013
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 3
ISBN papier : 978-2-84050-904-2

PDF complet – 979-10-231-2147-6

TIRÉS À PART EN PDF :

Présentation – 979-10-231-2148-3

Marnette – 979-10-231-2149-0

Rodríguez Somolinos – 979-10-231-2150-6

Oppermann-Marsaux – 979-10-231-2151-3

Capin – 979-10-231-2152-0

Lagorrette – 979-10-231-2153-7

Denoyelle – 979-10-231-2154-4

Maquette et réalisation :

Compo-Méca (64990 Mouguerre)

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Nel di por ço / Iço ne di que (*Roland* v. 591 et 1959) : réinterprétation, atténuation, concession en ancien français¹

Amalia Rodríguez Somolinos
Universidad Complutense de Madrid

1. Deux structures concessives dans la *Chanson de Roland*

Le traître Ganelon s'adresse au roi païen Marsile et lui indique comment il pourra tuer Roland :

(1) « De voz paiens lur enveiez .C. milie.

Une bataille lur i rendent cil primes ;

La gent de France iert blecee e blesmie,

Nel di por ço, des voz iert la martirie. » (*Roland*, v. 591,
éd. C. Segre, citée par Buridant 2000 ; §107 ; vers 1100)

La structure *pnel di por ço q* est ici difficilement interprétable. Sa traduction pose problème, le texte étant au départ difficile à ponctuer. Dans l'édition de I. Short, *blesmie* est suivi d'un point. *Nel di por ço* est ainsi interprété comme portant sur le contexte droit : « L'armée de France sera blessée, saignée à blanc. Je ne dis pas qu'il n'y aura massacre des vôtres ». G. Moignet, dans son édition, fait suivre *blesmie* d'un point virgule et traduit de façon littérale : « L'armée de France sera blessée et meurtrie ; je ne le dis pas pour cela : ce sera le martyr des vôtres ».

C'est Buridant (2000 ; §107) qui permet d'entrevoir la solution. Il mentionne l'expression *nel di por ço* à propos de *ce* anaphorique et donne comme exemple le passage de la *Chanson* qui nous intéresse. C. Buridant suit l'édition de C. Segre, qui fait suivre *blesmie* par deux points. Il a choisi cependant de

1. Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche FFI2010-15158/FILO du Ministerio de Economía y Competitividad espagnol (*Plan Nacional I+D+i* 2008-11).

remplacer les deux points par une virgule, ce qui est la meilleure solution, étant donné que *nel di por ço* est réactif et porte sur la proposition qui précède. Voici sa traduction : « Les Français y seront mis à mal et saignés à blanc, mais il y aura aussi, je ne dis pas, grand massacre des vôtres ». On notera que C. Buridant introduit, très justement, un *mais* dans le texte moderne. *Nel di por ço* réalise, en effet, une stratégie concessive similaire à celle de *mais*, comme on le verra par la suite.

La structure *p nel di por ço q* n'est compréhensible en fait qu'à partir de l'étude de structures similaires en ancien français. Des textes postérieurs présentent des expressions *pas ne di que/ ce ne di je mie que*, où le verbe *dire* introduit une complétive. L'expression peut même être introduite – rarement – par *mais* : *mais por ce ne di je mie que*.

La *Chanson de Roland* présente par ailleurs une deuxième structure à valeur concessive qui peut être rapprochée de la première. Olivier, qui vient de tuer Marganice, s'adresse à lui :

(2) E dist après : « Paien mal aies tu !

lço ne di que Karles n'i ait perdu.

Ne a muiler ne a dame qu'aies veüd

N'en vanteras el regne dunt tu fus

Vaillant a un denier que m'i aies tolut,

Ne fait damage ne de mei ne d'altrui. » (*Roland*, v. 1959, éd. G. Moignet ; vers 1100)

Moignet introduit un *mais* dans sa traduction : « Païen, maudit sois-tu ! Je ne dis pas que Charles n'ait pas eu de pertes ; mais pour ta part, tu ne te vanteras ni à ta femme ni à autre dame dans le pays où tu es né, de m'avoir pris la valeur d'un denier ni d'avoir nui au roi par moi ou par autrui ». La *Chanson* présente ici une structure *iço ne di que non p q*, où il y a concession par juxtaposition. Dans les textes postérieurs en ancien français la concession est toujours explicitée à l'aide de *mais* : *Je ne di mie que non p, mais q*. Signalons que l'édition de C. Segre présente une complétive paratactique : « *lço ne dit, Karles n'i ait perdu :/ Nè a muiler ne a dame qu'aies veüd, etc.* ».

Nous nous proposons de donner ici une description sémantique et argumentative de ces deux structures en ancien français. En prenant comme point de départ ces deux passages de la *Chanson de Roland*, nous étudierons les stratégies concessives mises en place ainsi que leur évolution aux XII^e et XIII^e siècles.

Notre corpus provient de nos recherches personnelles dans les textes, du *Corpus de la littérature médiévale*, ainsi que de la *Base du français médiéval*.

2. Nel di por ço

(1) La gent de France iert blecee e blesmie,

Nel di por ço, des voz iert la martirie. (*Roland*, v. 591)

Dans une structure *p nel di por ço q*, *nel di por ço* présente deux variables - les pronoms *le* et *ço* - qui doivent être instanciées. C'est la raison pour laquelle l'expression est tellement difficile à analyser et à traduire. *Le* est anaphorique et reprend la proposition antérieure *p*. *Nel di por ço* est d'abord réactif et porte sur le contexte gauche.

Ço est un pronom cataphorique tonique, il renvoie par anticipation à une proposition complétive qui est implicite. *Por ce/ por ço* s'emploie couramment en ancien français avec une valeur causale. Il donne lieu à des locutions conjonctives plus ou moins figées et, notamment, *por ce que* « pour cette raison, à savoir que ». C'est là l'interprétation qu'il faut donner ici à *por ço* dans *nel di por ço*. L'existence d'une proposition complétive implicite est établie à partir d'occurrences de cette même expression dans des textes postérieurs, où le verbe *dire* introduit une complétive qui peut être paratactique – comme en (3) – ou introduite par *que* (4) :

(3) Ne vous connois n'onc ne vous vi,

ne mes ore que vous voi ci.

Se or vos doing d'amer parole,

bien me pouez tenir pour fole.

Pour ce ne di, celer nel quier,

ne vos eüsse forment chier

*s'estiez de si haut linage
que vous fussiez de mon parage
et ce fust chose destinnee
qu'a fame vous fusse donnee.
Car biaux estes sor toute gent,
onc ne vi mes houme tant gent. (Roman de Thèbes, v. 4175 ;
vers 1150)*

(Je ne vous connais pas, et ne vous avais jamais vu avant de vous rencontrer ici ; si je vous donne maintenant ma parole de vous aimer, vous pourrez bien me prendre pour une étourdie. Cela ne veut pas dire - je ne cherche pas à le cacher - que je refuserais de vous chérir si vous apparteniez à un lignage digne de mon rang, et si c'était une chose entendue que je devais vous être donnée pour femme. Trad. F. Mora-Lebrun, p. 292)

(4) « Et certes, se je onques conui riens, je croi qu'il ait esté uns des bons chevaliers dou monde, et sera encore s'il plest a Nostre Seignor : car de mort n'a il encore garde, si com il me semble ; *ce ne di je mie qu'il ne puisse assez languir ou point ou il est orendroit* ». Einsi dist li preudons de Lancelot , come cil qui molt ert sages durement. (*Queste*, p. 257 ; vers 1220)

(... car il n'est pas près de mourir, je pense ; je ne dis pas cependant qu'il ne mette un certain temps à se rétablir, étant donné son état actuel.)

Nel di por ço introduit donc dans la *Chanson* une proposition complétive implicite qui doit être rétablie. D'un point de vue sémantique, *nel di por ço* est la marque d'une stratégie argumentative du locuteur. La première personne présente dans la forme *di* renvoie à une subjectivité. *Nel di por ço* fonctionne en emploi monologal, le même locuteur réinterprète ce qu'il vient de dire et argumente. L'expression réalise, à l'aide du verbe *dire*, un commentaire explicite sur l'énonciation de la proposition antérieure.

Dans une structure *p nel di por ço q*, cette expression permet de bloquer une conclusion *r* qui aurait pu être tirée de *p*, conclusion qui n'est pas explicitée. Nous prendrons pour *p* *La gent de France iert blecee e blesmie* « Les Français y seront mis à mal et saignés à blanc ». De là, l'allocutaire pourrait tirer une

conclusion *r* « ils vont être battus ». Cette conclusion, favorable aux païens, et qui est attribuée à l'allocutaire, est bloquée par *nel di por ço* : « mais n'allez pas croire par là qu'ils vont être battus ». L'argument *q* juxtaposé qui suit, *des voz iert la martirie*, ainsi que l'ensemble du mouvement argumentatif mis en place est orienté vers un revers des païens : « il y aura aussi grand massacre des vôtres ».

Nel di por ço est un marqueur pragmatique présentant, dans un premier temps, une instruction de réinterprétation². Il oblige l'allocutaire à revenir sur *p* dans un mouvement rétroactif et à tirer une conclusion qui n'est pas explicitée, mais qui est cependant annulée. Par ailleurs, l'expression met en rapport *p* et *q* comme le ferait *mais*, les propositions *p* et *q* ne pouvant être comprises indépendamment l'une de l'autre. *Nel di por ço* est une incise métadiscursive qui réalise une concession, elle explicite le mouvement argumentatif mis en place normalement par *mais*.

Nous suivons ici la description sémantique qui a été donnée pour *mais* argumentatif dans le cadre de la théorie de l'argumentation dans la langue (voir Anscombe/Ducrot 1977). Dans une structure *p mais q*, ce n'est pas le contenu informatif de *p* et de *q* qui doit être pris en compte. *P* et *q* sont des arguments, ils se présentent comme amenant l'allocutaire vers tel ou tel type de conclusion. Lorsqu'il énonce *p mais q*, le locuteur adopte les deux attitudes suivantes :

1. Il présente *p* comme un argument pour une conclusion *r*.
2. Il présente *q* comme un argument pour la conclusion inverse *non-r*.

Autrement dit, les propositions *p* et *q*, visant des conclusions opposées, sont anti-orientées argumentativement. Par ailleurs, *q* est un argument plus fort en faveur de *non-r* que ne l'est *p* en faveur de *r*. Par conséquent, la suite *p mais q* dans son ensemble est orientée vers *non-r*. Le mouvement argumentatif mis en place par *mais* peut être schématisé ainsi : « De *p* vous auriez tendance

2. Sur la notion de réinterprétation, voir García Negroni (1995 et 2003).

à tirer une conclusion r , or n’allez pas croire que r car q ». *Mais* oblige à concevoir q comme opposé argumentativement à p . En fait, *mais* oppose, non pas p et q , mais les conclusions visées, r et $non-r$.

De façon similaire, *nel di por ço* oblige à réinterpréter la proposition p dans un mouvement rétroactif. En (1), le locuteur attribue un point de vue à l’allocutaire selon lequel les Français vont être battus. Au moyen de *nel di por ço*, il s’oppose à cela et prend en charge le point de vue contraire : ce sont les Sarrasins qui seront massacrés. La proposition q juxtaposée qui suit *nel di por ço* est présentée par le locuteur comme étant l’objet de son énonciation. Le locuteur s’identifie avec l’énonciateur responsable de ce point de vue, ainsi qu’avec les conclusions argumentatives qui en découlent. Nous proposons ainsi une traduction pour le passage de la *Chanson* qui nous occupe : « Les Français y seront mis à mal et saignés à blanc, mais ne vous y trompez pas, il y aura aussi grand massacre des vôtres ».

Il faut interpréter *nel di por ço* dans ce contexte comme « Mais n’allez pas croire que ça va être si facile que ça/mais ne soyez pas trop optimiste » ou encore « mais comprenez-moi bien ». *Nel di por ço* est fortement marqué quant à la subjectivité et à l’affectivité du locuteur et constitue un commentaire de celui-ci portant sur l’énonciation. La stratégie argumentative mise en place par *nel di por ço* – ou par son équivalent plus moderne *ge ne di pas que* – peut-être explicitée par le contexte dans des occurrences postérieures :

(5) Seignors, oiez de la roïne :
 As piez l’ermite chiet encline,
 De lui proier point ne se faint
 Qu’il les acort au roi, si plaint :
 « Qar ja corage de folie
 Nen avrai je jor de ma vie.
 Ge ne di pas, a vostre entente,
 Que de Tristan jor me repente,
 Que je ne l’aim de bone amor

Et com ami, sanz desanor :

De la comune de mon cors

Et je du suen somes tuit fors. » (Béroul, v. 2325 ; 1165-1200)

([Yseut] prie [l'ermite] de tout son cœur de les réconcilier avec le roi. Elle l'implore : « Jamais de ma vie, je n'aurai cœur à commettre folie. Je ne veux pas dire, *comprenez-moi*, que je me repente d'avoir suivi Tristan, que je ne l'aime comme un ami, d'un amour pur, sans déshonneur. L'union de nos corps, l'un comme l'autre, nous en sommes délivrés. » Trad. d'après J.-C. Payen).

A vostre entente explicite en (5) les intentions argumentatives du locuteur de *ge ne di pas que*, le souhait de bloquer une mauvaise interprétation de l'allocutaire. Le locuteur éclaire ainsi son argumentation de façon métadiscursive. C'est également le cas en (3) ci-dessus pour *celer nel quier* « je ne cherche pas à le cacher ». *Nel di por ço*, sous une forme *je ne di pas que*, est encore en usage en moyen français, à la fin du xv^e siècle, avec un sens identique, explicité par *ne l'entente n'est telle* :

(6) Pardonnez moy de dire outrecuidance,

Mais d'autre amer mon cuer s'abesseroit.

Je ne di pas – ne l'entente n'est telle –

Qu'il n'ait des biens en mainte dame belle,

Et qu'il n'en soit de tresbonnes sans elle,

Ou faulte n'a de rien que dame amende. [...]

(Alain Chartier, *La Complainte*, V-VI, v. 73, p. 323 ; avant 1489)

Voyons maintenant l'évolution de cette structure en ancien français. Dans la *Chanson de Roland*, on l'a vu, il s'agit d'une suite *p nel di por ço q*, dans laquelle la complétive qu'introduirait *nel di por ço* n'est pas explicitée. Les propositions *p* et *q* sont ici juxtaposées et *nel di por ço* fonctionne comme une incise métadiscursive à valeur concessive. Elle explicite le mouvement argumentatif mis en place normalement par *mais*. On pourrait parler de concession par juxtaposition. Il s'agit d'une structure archaïque qui reculera par la suite remplacée par *mais*. Signalons cependant que *mais* argumentatif – l'équivalent de l'espagnol *pero* ou de l'allemand *aber* – est bien attesté en

ancien français. Il y a dans la *Chanson* trente-sept occurrences de *mais* argumentatif.

Notre corpus comporte en tout cinq autres occurrences similaires à celle de la *Chanson*, avec une complétive implicite :

(7) An puet tel chose acostumer
qui molt est greveuse a retrere ;
quant an le vialt, nel puet an fere.

Ne por ce ne le di ge mie,
se j'avoie si bele amie
con vos avez, biax dolz conpainz,
foi que je doi Deu et toz sainz,
molt a enuiz la leisseroie !

(*Yvain*, v. 2529 ; 1177-1181)

(Il y a de ces choses auxquelles on s'habitue et dont il est très difficile de se passer ; quand on veut le faire on ne peut pas. Mais comprenez-moi bien, si j'avais une amie aussi belle que la vôtre, mon cher compagnon, par la foi que je dois à Dieu et à ses saints, je ne la laisserais pas volontiers !)

(8) « Poison, es ce bone viende ?
Or m'en donez viaus .I. tronçon,
nou di, se por essaier non,
mais buer fussent eles peschies
les enguilles et escorchies,
se vos en dengniez mengier ? »

(*Renart*, Branche XII, v. 13208, p. 9 ; 1175-1250)

(Le poisson, c'est bon à manger ? Donnez-m'en au moins un morceau. N'allez pas croire, c'est juste pour voir. Quelle chance pour ces anguilles d'avoir été pêchées et dépouillées, lorsque vous daignez en manger !)

La proposition *q* peut être introduite par *que* à valeur causale, au sens de *car* :

(9) Et por ce que vos savés de voir que je ne porroie avoir rien chiere encontre vos, por ce me devés vos a aise metre et pener de vostre pooir a salver ma vie ; et vos le feriés bien, se vos voliés : si vos dirai comment. *Il est voirs*, et vos n'en dotés mie,

que j'ai maintes choses fetes por vos que l'en m'a atornees plus a honte qu'a honor et plus a folie que a savoir. *Mais por ce ne di je mie, que* si voirement m'aït Diex je ne fis onques rien por vos que je ne tiegne a honor et a gaaing, ne je ne voldroie pas avoir en baillie totes les terres qui sont sos ciel par covent que je perdisse vostre compaignie et vostre amor ; (*Lancelot prose*, t. 1, p. IV, l. 4613 ; XIII^e siècle)

(Il est bien vrai, et vous le savez bien, que j'ai agi envers vous d'une façon qui m'a été reprochée comme relevant davantage de la honte que de l'honneur, de la folie que de la sagesse. Mais ne vous y trompez pas, car je n'ai jamais rien fait pour vous, je vous l'assure, que je ne tienne pour honorable...)

Nous avons ici une suite *il est voirs que p, mais por ce ne di je mie, que* (= car) *q*. La stratégie concessive est ici nettement marquée par *mais*. *Por ce ne di je mie*, employé absolument, oblige l'allocutaire à tirer une conclusion *r* à partir de *p* « ma conduite n'a pas été honorable », conclusion qui est annulée par la suite. La proposition *p* est concédée, alors que le locuteur renforce l'assertion de *q* et en garantit la vérité à l'aide de la formule de serment *si voirement m'aït Diex*.

Ces suites, de type *p nel di por ço q*, présentent ce que nous avons appelé une concession par juxtaposition. Dans les six occurrences de notre corpus, *nel di por ço* présente des variantes *ne por ce ne le di ge mie* (*Yvain*, v. 2529), *nel di por ce* (*Coinci*, t. 2, p. 254, v. 213), *et si nou di ge pas por ce* (*Perceval*, t. 2, p. 221), *nou di* (*Renart*, Br. XII, p. 9, v. 13208), *mais por ce ne di je mie* (*Lancelot en prose*, t. 1, p. IV, l. 4613). C'est, dans tous les cas, une syntaxe très synthétique et un mouvement argumentatif qui laisse une large place à l'implicite. Ce type de structures se rencontre essentiellement dans des textes du XII^e siècle, tout au plus du premier quart du XIII^e siècle.

Notre corpus comporte par ailleurs 13 occurrences similaires, dans lesquelles *ne di/ je ne di pas* introduit une subordonnée complétive explicite. C'est le cas en (3), (4) et (5) ci-dessus. Analysons (3) :

(3) Ne vous connois n'onc ne vous vi,
 ne mes ore que vous voi ci.
 Se or vos doing d'amer parole,
 bien me pouez tenir pour fole.
Pour ce ne di, celer nel quier,
ne vos eüsse forment chier
s'estiez de si haut linage
que vous fussiez de mon parage
 et ce fust chose destinnee
 qu'a fame vous fusse donnee.
 Car biaux estes sor toute gent,
 onc ne vi mes houme tant gent. (*Roman de Thèbes*, v. 4175 ;
 vers 1150)

Parthénopée, amoureux d'Antigone, qu'il vient d'apercevoir pour la première fois, lui propose de devenir son amie. La jeune fille voudrait bien accepter, mais elle ne peut le faire directement. De là sa réponse, qui met en place une stratégie concessive complexe. Nous prendrons pour *p* « Ne vous connois... tenir pour fole ». Ce sont là des arguments qui sont orientés vers le refus. Elle enchaîne cependant par *pour ce ne di* suivi d'une complétive paratactique. Cela lui permet de revenir sur ce qu'elle vient de dire. *Pour ce ne di* permet d'annuler la conclusion que l'allocutaire aurait pu tirer de ces arguments, à savoir son refus de l'aimer. La structure est ici *p pour ce ne di [que] non-q*. Le verbe *dire* nie une proposition négative. Cette double négation correspond en fait à une assertion positive sous-jacente *q* qui n'est pas pleinement assertée, mais mise à distance : « je vos eüsse forment chier/ s'estiez de si haut linage/que vous fussiez de mon parage ». Ce sont là des arguments orientés argumentativement vers l'acceptation de l'offre du chevalier. Cela correspond à une stratégie de modalisation.

Le fonctionnement est le même que celui de *mais* argumentatif. L'opposition s'établit ici entre les conclusions visées *r* et *non-r*. En fait, Antigone aurait pu employer un *mais* : « Ne vous connois n'onc ne vous vi [...], *mais* je vos eüsse forment chier/ s'estiez de si haut linage... ». *P* serait alors entièrement

pris en charge. En revanche, *pour ce ne di* et la double négation permettent de dire tout en atténuant la prise en charge.

Il faut donc distinguer deux types de structures concessives en *ne di* : a) *P nel di por ço q* : c'est la structure la plus archaïque, que l'on trouve dans la *Chanson de Roland*, et dans laquelle l'incise *nel di por ço* permet de juxtaposer *p* et *q*. *Nel di por ço* est alors un marqueur pragmatique présentant une instruction de réinterprétation. b) *P pour ce ne di que non-q* ou encore *p ge ne di pas que non-q* : c'est la structure plus explicite qui a résulté de l'évolution de la première. Elle est en usage aux XII^e et XIII^e siècles, et même plus tard, comme nous l'avons vu en (6). Elle est donc postérieure à la structure de type *p nel di por ço q*, qui ne dépasse pas le premier quart du XIII^e siècle.

Remarquons qu'elles sont parfaitement échangeables. Antigone aurait pu dire en (3) : « Ne vous connois n'onc ne vous vi [...], *pour ce nel di*, je vos eüsse forment chier/ s'estiez de si haut linage ... ». La différence tient à ce qu'alors *q* est asserté sous sa forme positive, tandis que la double négation, nous l'avons dit, permet d'atténuer sa prise en charge.

Ces structures, réalisant une stratégie concessive proche de *mais*, sont compatibles avec ce connecteur. Notre corpus comporte deux occurrences dans lesquelles *mais* précède l'expression en *ne di*. Nous avons déjà vu en (9) *il est voirs que p, mais por ce ne di je mie, que* (= car) *q*. Voici la deuxième, qui correspond à *p mais por ce ne le di je mie que non-q* :

(10) Signor, n'ai song de signorie ;

car il n'afiert pas a tel home

qu'il ait tel signorie a Rome.

Se vos bien m'aviiés eslit,

si me duerroit il petit :

li empereres, qui'n est sire,

i saroit mout bien autre eslire.

Mais por ce ne le di je mie

c'a mon pooir ne vous aïe. (*Ille et Galéron*, v. 2467, p. 103 ; 1176-1184)

(Seigneurs, je me soucie peu de dignités. Un homme tel que moi ne mérite pas une telle dignité à Rome. Même si vous m'aviez élu, je ne la conserverais pas longtemps. L'empereur, qui en dispose, aurait tôt fait de nommer quelqu'un d'autre. Mais n'allez pas croire par là que je ne sois pas prêt à vous aider de tout mon pouvoir.)

Les occurrences dont nous disposons pour ces structures concessives de type *nel di por ço/pour ce ne di que* ne sont pas suffisamment nombreuses pour établir leur niveau de langue. Notre hypothèse est cependant qu'elles relèvent de l'oral spontané. Elles renvoient à un locuteur parlant à la première personne et servent à éclairer les intentions argumentatives de celui-ci. Est particulièrement intéressante l'apparition en (8) de *nou di* dans le dialogue du *Roman de Renart*, dont on peut penser qu'il offre une bonne représentation de l'oral – dans la mesure où cela est possible pour l'ancien français. *Nel di por ço* apparaît pour la première fois dans la *Chanson de Roland*. On sait que les chansons de geste étaient récitées au départ. Elles comportent ainsi de nombreuses marques d'oralité, le trouvère pouvant s'aider de l'intonation lors de sa récitation.

3. *Iço ne di que Karles n'i ait perdut*

Olivier, qui vient de tuer Marganice, s'adresse à lui :

(2) E dist après : « Paien mal aies tu !

Iço ne di que Karles n'i ait perdut.

Ne a muiler ne a dame qu'aies veüd

N'en vanteras el regne dunt tu fus

Vaillant a un denier que m'i aies tolut,

Ne fait damage ne de mei ne d'altrui. » (*Roland*, v. 1959, éd. G. Moignet)

L'expression *iço ne di que* n'enchaîne pas sur le contexte antérieur, elle est proactive et porte sur la subordonnée complétive qui suit. Il s'agit ici d'une structure *iço ne di que non p q*. Le premier segment de discours « *Iço ne di que Karles n'i ait perdut* » est un énoncé à polarité négative qui vient remplacer l'assertion de polarité positive équivalente *p Karles i ad perdut*

« Charles a eu des pertes ». La double négation – nous l'avons vu ci-dessus en (3) – a une valeur d'atténuation, elle permet au locuteur de mettre à distance l'assertion positive équivalente. La double négation marque une prise en charge réticente, le locuteur évite d'asserter avec conviction, tout en reconnaissant la justesse de *p*. Elle permet de dire tout en modalisant la prise en charge.

Iço ne di que non-p est en (2) une énonciation polyphonique, qui présente, à des fins de concession, un point de vue auquel le locuteur ne s'identifie pas. Ce premier argument, orienté vers la défaite de l'arrière-garde de Charlemagne, laisse voir une certaine réticence du locuteur à admettre les faits. Olivier aurait préféré que les choses se passent autrement. Ce point de vue, faiblement maintenu par le locuteur, n'est présenté que pour lui opposer par la suite un argument plus fort en sens contraire : la défaite et la mort de Marganice. *Iço ne di que non-p* préfigure donc une stratégie concessive et laisse attendre un deuxième argument qui viendra l'emporter sur le premier, que le locuteur a du mal à prendre en charge.

Remarquons que la proposition *q* est ici juxtaposée, non introduite par un marqueur concessif. L'énoncé dans son ensemble est cependant concessif : *iço ne di que non p* est interprété comme un argument accordé par le locuteur à une instance énonciative, il laisse attendre un *mais* introduisant la proposition *q* qui est l'objet de l'argumentation. Il y a donc en (2) concession par juxtaposition. Cela tient à la syntaxe archaïque de la *Chanson de Roland*, comme nous le verrons par la suite. Dans les autres occurrences de notre corpus – huit en tout –, un premier argument *Jo ne di mie que non-p/je ne di pas que non-p/ce ne vous di je mie que non-p* à valeur concessive est toujours suivi par *mais q* :

(11) Vous ki l'avés ore veüe tout nouvelement et ki amés si hautement con vous me dites, vous samble il qu'ele soit tant bele que on vait disant ? - Sire cevaliers, fait Kahedins, en non Dieu, *ce ne vous di je mie ne ne dirai que* madame la roïne Genievre ne soit trop bele dame et trop avenans de toutes coses ; *mais selonc mon sens je vous di bien certainement que*, ki vaurroit

le monde cerquier, il i trouveroit trop plus bele, et roïne autresi, fors tant seulement qu'ele n'est mie si poissans dame comme la roïne Genievre est. (*Tristan prose*, p. 108 ; XIII^e siècle, après 1240)
 (... je ne dis pas et je ne dirai pas que la reine Guenièvre ne soit pas une dame très belle et parfaitement agréable, mais, pour moi, je vous assure que, si quelqu'un prenait la peine de chercher, il trouverait une femme beaucoup plus belle, et reine également, sauf qu'elle n'est pas une dame aussi puissante que la reine Guenièvre.)

Ce ne vous di je mie que équivaut ici au français moderne *il est vrai que*, qui est également polyphonique et concessif. On serait tenté de traduire : « Il est vrai que la reine Guenièvre est une dame très belle, mais... ». Mais, à la différence de *il est vrai que p* en français moderne, *je ne di pas que non p* n'impose pas forcément en ancien français un mouvement concessif. Cette expression peut avoir une valeur purement assertive :

(12) Sire cevaliers, fait il, nous nous sommes combatu une grant piece en tel maniere con vous avés veü. Je ne quit pas que vous veïssiés piecha mais une bataille plus cruele ne plus felenesse que ceste a esté, se che ne fu de deus mieudres cevaliers que nous ne sommes. *De vous ne di je mie sans faille, si voirement m'aït Diex, que vous ne soiés uns des boins cevaliers du monde* : a moi apert tout clerement vostre bonté. Chierement m'avés vendue vostre bonté et vostre acointance. (*Tristan prose*, p. 157 ; XIII^e siècle, après 1240)

De vous ne di je mie que non-p réalise ici une assertion emphatique de *p*. La prise en charge est renforcée par ailleurs par *sans faille* « sans aucun doute », ainsi que par la formule de serment *si voirement m'aït Diex*. L'assertion est reformulée par la suite par *a moi apert tout clerement vostre bonté* de façon quelque peu tautologique. Il n'y a donc pas concession, c'est un procédé linguistique qui permet d'asserter avec force et avec un degré élevé de certitude.

4. La concession par juxtaposition en ancien français

Nous avons parlé, pour les deux passages de la Chanson qui nous occupent, de concession par juxtaposition. Tant dans la structure *p nel di por ço q*, que dans *iço ne di que non-p q*, le lien

syntactique entre les deux propositions est très faible. D'un point de vue argumentatif, cependant, elles ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, *p* ne pouvant être compris sans *q* et vice versa. Elles forment une unité supérieure, un énoncé de type concessif. La concession résulte d'abord de la juxtaposition des deux propositions, ensuite de ce qu'on peut considérer comme des marques concessives : *nel di por ço* et *iço ne di que*. Rappelons cependant que, comme nous venons de le voir en (12), *iço ne di que* ne marque pas nécessairement la concession. Cette expression peut être utilisée pour réaliser une assertion emphatique.

Nous avons choisi d'éviter le terme de *parataxe*. Cette notion présente en effet des contours très flous pouvant aller de la juxtaposition à la subordination non marquée. La concession par parataxe, ainsi que les structures paratactiques en général, ont été bien étudiées pour l'ancien français (voir Soutet [1992 ; 13-84], Buridant [2000 ; §565], Glikman [2010]). Les études sur la parataxe en ancien français portent cependant surtout sur des constructions présentant des marques formelles ou *marqueurs de parataxe* (Glikman 2010 ; 356). Dans le cas de la concession, ce sont des phrases complexes dans lesquelles la dépendance syntaxique est remplacée par un subjonctif, qui peut être renforcé à son tour par un certain nombre d'adverbes : *tant, tot, ja, bien, encore*, etc. :

(13) Ainz ne fu jor, *tant par fust houz ne fiers*,

Qu'il n'eüst le vert hiaume lacié (*Couronn. Louis*, AB, 1982-83)

(Il n'y eut de jour ensuite, aussi solennel fût-il, qu'il n'eût le heaume vert lacé)³

Il y a donc subordination non marquée, alors que dans les structures qui nous occupent il s'agit de juxtaposition de deux propositions. On sait qu'en ancien français, en général, le degré d'intégration syntaxique des propositions est moindre que pour le français moderne. La *Chanson de Roland* juxtapose volontiers des séries de propositions autonomes. En ancien français, et surtout en ancien français archaïque, des propositions

3. L'exemple et la traduction sont cités par Buridant (2000 ; § 565).

successives peuvent être mises sur le même plan. Les événements sont présentés comme indépendants les uns des autres. Le français moderne, par contre, a tendance à marquer davantage les enchaînements discursifs.

Dans la *Chanson*, l'enchaînement se fait surtout par juxtaposition, la cohérence narrative étant assurée par d'autres moyens, comme l'alternance des temps verbaux ou les reprises anaphoriques (voir à ce sujet Combettes 2010). C'est ainsi que deux propositions juxtaposées *p q* peuvent correspondre à une stratégie concessive, sans que celle-ci puisse être attribuée à une marque formelle quelconque. La traduction de G. Moignet suit de très près le texte en ancien français et conserve très bien le style haché de la *Chanson*, la rareté des liens de coordination et de subordination. Moignet introduit cependant à cinq reprises un *mais* qui ne se trouve pas dans le texte et qui relie deux propositions qui, en ancien français, sont juxtaposées : v. 1959, v. 3182, v. 3572, v. 3818, v. 3904. La première occurrence correspond à la structure que nous avons analysée en (2) *iço ne di que non-p q*, sur laquelle nous ne reviendrons pas.

L'émir Baligant répond à son fils, qui lui demande s'ils auront à combattre Charlemagne :

(14) Dist Baligant : « Oil, car mult est proz.

En plusurs gestes de lui sunt granz honurs.

Il nen at mie de Rollant sun nevoid :

N'avrat vertut ques tienget cuntre nus. » AOI (*Roland*, v. 3182)

(Baligant dit : « Oui, car il est très preux. Dans plusieurs récits on lui rend grand honneur. *Mais* il n'a plus son neveu Roland : il n'aura pas la puissance de tenir contre nous. » Trad. G. Moignet)

La traduction par *mais* se justifie très bien, puisque les deux propositions sont antiorientées et peuvent être interprétées comme faisant partie d'une stratégie concessive non marquée. Si l'ancien français admet ce type de structure, le français moderne exige un connecteur concessif. *P En plusurs gestes de lui sunt granz honurs* est orienté vers la puissance et le courage de Charles, *q Il nen at mie de Rollant sun nevoid* est orienté en sens inverse, vers une conclusion *non-r* qui est explicitée tout de suite

après : *N'avrat vertut ques tienget cuntre nus* « Il ne pourra pas nous vaincre ».

P et *q* sont syntaxiquement autonomes. D'un point de vue argumentatif, les deux propositions sont cependant reliées. Elles font partie d'une hiérarchie et ne peuvent être comprises indépendamment l'une de l'autre. L'interprétation concessive est le fait du contexte – et de la prosodie à l'oral –, puisqu'il n'y a aucune marque concessive reliant *p* et *q*.

Voyons en (15) les paroles de l'ange s'adressant à Charlemagne :

(15) « Charle, chevalche, car tei ne falt clartét !

La flur de France as perdut, ço set Deus ;

Venger te poez de la gent criminel. » (*Roland*, v. 2454-56)

(Charles, chevauche, car la clarté ne te manque pas ! La fleur de France, Dieu sait que tu l'as perdue, *mais* tu peux bien te venger de cette race d'impies. Trad. I. Short)

(Tu as perdu la fleur de France, Dieu le sait, tu peux te venger du peuple criminel. Trad. G. Moignet)

La traduction que donne Ian Short de la *Chanson* s'éloigne en général un peu plus du texte que celle de Moignet. Short ajoute à treize reprises un *mais* en français moderne là où l'ancien français juxtapose deux propositions. Ici la traduction par *mais* semble plus naturelle, puisqu'il y a bien antiorientation et partant concession dans la juxtaposition des deux propositions.

5. Pour conclure

Les deux structures de la *Chanson de Roland* analysées en (1) et (2) – *p nel di por ço q* et *ço ne di que non-p q* – sont liées à la subjectivité du locuteur et aux stratégies argumentatives qu'il met en place. Elles ont une fonction de modalisation, elles réalisent une mise à distance de l'énoncé, ce qui produit un effet d'atténuation. Tant la négation que la concession sont des phénomènes polyphoniques mettant en scène différents points de vue avec lesquels le locuteur s'identifie plus ou moins. Ces deux expressions font entendre des voix divergentes, il y a confrontation de points de vue dans le discours.

Dans les deux cas, la structure en *ne di* vient minimiser une possible infériorité des Francs – qui n’est pas ouvertement admissible – dans la lutte qui les oppose aux Sarrasins. Cela permet, en utilisant la formule de Ducrot, de dire sans dire⁴. Cette atténuation se fait de deux façons différentes :

a) *La gent de France iert blecee e blesmie ; / Nel di por ço* : cela bloque une conclusion qui serait favorable aux païens et qui est attribuée à l’allocutaire. Il y a réinterprétation de *p* : « Mais comprenez-moi bien/ mais n’allez pas croire que vous aurez le dessus ». L’argument juxtaposé qui suit, *des voz iert la martirie*, ainsi que l’ensemble du mouvement argumentatif sont orientés vers un revers des païens.

b) *Iço ne di que Karles n’i ait perdut* : la double négation met en place un point de vue positif *p* dont le locuteur se distancie. Il y a atténuation de la prise en charge de *p*, *Karles i ad perdut*, assertion positive sous-jacente que le locuteur ne peut admettre ouvertement. Ce point de vue mis à distance fait partie d’une stratégie concessive. Il correspond au point de vue qui est concédé, c’est-à-dire qu’il est faiblement maintenu par le locuteur. Le deuxième argument donné par une proposition *q* juxtaposée, ainsi que l’énoncé dans son ensemble sont favorables aux Francs.

Il y a dans la *Chanson de Roland* plusieurs structures permettant de mettre en place une stratégie argumentative en *mais* :

1. Juxtaposition *p q* : La simple juxtaposition de deux propositions antiorientées donne lieu à une interprétation concessive, qui n’est pas marquée formellement.

2. *P nel di por ço q* : *nel di por ço* est une incise parenthétique introduisant une complétive implicite. Elle établit un lien sémantique entre deux propositions antiorientées *p* et *q* et donne une instruction de relecture de *p*. La conclusion, attribuée à l’allocutaire, qui doit être tirée de *p* est annulée.

4. DUCROT, Oswald, 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.

3. *P mais q* : *mais* relie deux propositions antiorientées. Il y a dans la *Chanson*, nous l'avons dit, trente-sept occurrences de *mais* argumentatif.

Au XII^e siècle, ces trois structures peuvent donc coexister dans les textes. L'étude de *nel di por ço* permet de voir l'évolution en ancien français des moyens linguistiques de la concession. *Nel di por ço*, marquant la concession par juxtaposition, se trouve essentiellement dans les textes du XII^e siècle. Elle ne dépasse pas, nous l'avons dit, le premier quart du XIII^e siècle. Dans les textes les plus anciens, les structures juxtaposées sont plus fréquentes, soit qu'il s'agisse de *p nel di por ço q*, soit de la simple juxtaposition de deux propositions *p* et *q* autonomes. Au XIII^e siècle, la fréquence de *mais* augmente, même si elle varie beaucoup selon les textes. *P nel di por ço q* est remplacé par des structures *p pour ce ne di que non-q* ou encore *p ge ne di pas que non-q*, dans lesquelles la stratégie concessive devient plus explicite.

Bibliographie

Bases de données

BFM - *Base de français médiéval* [en ligne], Lyon, ENS de Lyon, Laboratoire ICAR, 2012, <http://bfm.ens-lyon.fr>.

Corpus de la littérature médiévale en langue d'oïl des origines à la fin du xv^e siècle, Paris, Champion, base de données électronique, 2001.

Études

ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald, 1977, « Deux *mais* en français ? », *Lingua* 43, 23-40.

ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald, 1983, *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Pierre Mardaga.

ANDERSEN, Hanne Leth, 1996, « Verbes parenthétiques comme marqueurs discursifs », dans Claude Muller (dir.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Max Niemeyer, 308-315.

BÉGUELIN, Marie-José, AVANZI, Mathieu et CORMINBOEUF, Gilles (dir.), 2010, *La Parataxe*, t. 1, *Entre dépendance et intégration*, t. 2, *Structures, marquages et exploitations discursives*, Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la Communication ».

BURIDANT, Claude, 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.

COMBETTES, Bernard, 2010, « Aspects diachroniques de la parataxe : les propositions temporelles en position initiale en ancien français », dans Marie-José Béguelin *et al.*, *La Parataxe*, t. 1, *Entre dépendance et intégration*, 115-137.

Ducrot, Oswald, 1978, « Deux *mais* », *Cahiers de linguistique* 8, 109-120.

GARCIA NEGRONI, María Marta, 1995, « Scalarité et réinterprétation : les modificateurs surréalisants », dans Jean-Claude Anscombre (dir.), *Théorie des topoi*, Paris, Kimé, 101-144.

GARCIA NEGRONI, María Marta, 2003, *Gradualité et réinterprétation*, Paris, L'Harmattan.

- GLIKMAN, Julie, 2008, « Les subordonnées asyndétiques en ancien français », dans *Actes du CMLF 2008*, 1^{er} Congrès mondial de linguistique française, publié par EDP Sciences www.linguistiquefrancaise.org, 225-240.
- GLIKMAN, Julie, 2010, « Peut-on établir des critères formels de reconnaissance de la parataxe ? L'apport de l'ancien français », dans Marie-José Béguelin *et al.*, *La Parataxe*, t. 1, *Entre dépendance et intégration*, 355-371.
- JAUBERT, Anna, 2008, « Dire et plus ou moins dire : analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote », *Langue française* 160, 105-116.
- LILTI, Anne-Marie, 2004, « Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation », *Langue française* 142, 100-111.
- NØLKE, Henning, 1996, « Une parenthèse sur les incisives. Un cas de non-intégration et de non-dépendance syntaxique », dans Claude Muller (dir.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Max Niemeyer, 318-325.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS, Amalia, 2002, « *Ainz* et *mais* en ancien français », *Romania* 120, 3-4, 505-541.
- SOUTET, Olivier, 1992, *La Concession dans la phrase complexe en français des origines au xvi^e siècle*, Genève, Droz.

Textes cités

- BÉROUL, *Tristan*, éd. L. M. Defourques, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1947.
- La Chanson de Roland*, éd. Cesare Segre, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2003.
- La Chanson de Roland*, texte original et traduction par Gérard Moignet, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1969.
- La Chanson de Roland*, édition critique et traduction de Ian Short, Paris, LGF, « coll. Le Livre de Poche. Lettres gothiques », 1990.
- [ALAIN CHARTIER], *The Poetical Works of Alain Chartier*, éd. James C. Laidlaw, Cambridge, Cambridge University Press, 1974.

- La Queste del Saint Graal*, éd. Albert Pauphilet, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1923.
- CHRÉTIEN DE TROYES, *Le Chevalier au lion* ou *Yvain*, éd. Karl Uitti, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1994.
- GAUTIER D'ARRAS, *Ille et Galéron*, éd. Yves Lefèvre, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1988.
- GAUTIER DE COINCI, *Miracles de Nostre Dame*, éd. V. Frédéric Koenig, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1966, t. 2.
- Le Lancelot en prose*, éd. Alexandre Micha, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1978, t. 1.
- Première Continuation de Perceval*, éd. William Roach et Robert H. Ivy Jr, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1950, t. 2.
- Le Roman de Renart*, Branches XII-XVII, éd. Mario Roques, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1960.
- Le Roman de Thèbes*, éd. Guy Raynaud de Lage, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1966-1968, 2 vol.
- Le Roman de Thèbes*, édition et traduction Francine Mora-Lebrun, Paris, LGF, coll. « Le Livre de Poche. Lettres gothiques », 1995.
- Le Roman de Tristan en prose*, édité par Philippe Ménard, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1987.
- Tristan et Yseut*, édition et traduction Jean-Charles Payen, Paris, Garnier frères, coll. « Classiques Garnier », 1974.

Résumés/Abstracts

Sophie MARNETTE, Oralité et locuteurs dans les lais médiévaux

Résumé

Les lais médiévaux ont un rapport complexe à l'oralité puisqu'ils se présentent comme la transposition en vers romans de récits chantés composés par les Bretons et racontant les aventures « vraies » d'hommes et de femmes du passé. Cet article examine comment ces textes construisent les locuteurs du récit. La première partie étudie comment la voix du locuteur-narrateur est mise en scène dans les prologues et épilogues qui forment le cadre du récit tandis que la deuxième partie se penche sur la représentation des paroles et pensées des personnages, par le biais du discours direct mais aussi par celui d'autres catégories du discours rapporté (discours indirect et discours indirect libre) qui n'accordent pas au personnage la position de locuteur à part entière mais seulement celle d'énonciateur. Il s'agit notamment de voir si les lais construisent leurs locuteurs différemment d'autres genres narratifs courts comme celui des fabliaux, dont on s'accorde à dire qu'ils sont parfois difficiles à distinguer. Une question annexe mais non moins importante est de se demander si les lais anonymes se comportent autrement que les lais dits « de Marie de France ». Le corpus examiné se compose de trente et un lais (y compris les douze lais dits « de Marie de France ») et d'un choix de soixante-deux fabliaux.

Abstract

Medieval *lais* show complex links with orality since they present themselves as the transposition in romance verse of sung narratives composed by ancient Bretons and telling the « true » adventures of past men and women. This article examines how these texts construct their various narrative voices (be it the narrator or the characters). The first part studies how the voice of the narrator-locutor is staged in the prologues and epilogues framing the narratives while the second part envisages characters speech and thought presentation via Direct Speech but also through other reported discourse categories (Indirect Speech, Free Indirect Speech) that do not grant characters the same importance as fully fledged « locutors ». An important objective is to see whether *lais* construct their narrative voices differently than other short narrative genres such as *fabliaux*, even though both genres can arguably be difficult to distinguish. Additionally the article also wonders whether anonymous *lais* behave differently from the so-called « *lais de Marie de France* ». The corpus contains thirty-one *lais* (including the twelve « *lais de Marie de France* ») and a sample of sixty-two *fabliaux*.

Amalia RODRIGUEZ SOMOLINOS, *Nel di por ço/lço ne di que* (Roland v. 591 et 1959) : réinterprétation, atténuation, concession en ancien français

Résumé

L'article présente une description sémantique de deux structures de l'ancien français : *p nel di por ço q et iço ne di que non-p q*. Elles sont la marque d'une stratégie argumentative du locuteur et constituent un commentaire de celui-ci portant sur l'énonciation. Dans les deux cas, la structure en *ne di* réalise une mise à distance de l'énoncé, ce qui produit un effet d'atténuation :

a) *La gent de France iert blecee e blesmie ; / Nel di por ço, des voz iert la martirie* (Roland v. 591) : *nel di por ço* bloque une conclusion qui serait favorable aux païens et qui est attribuée

à l'allocutaire. Il y a réinterprétation de *p* : « Mais comprenez-moi bien / mais n'allez pas croire que vous aurez le dessus ». La structure *p nel di por ço q* réalise un mouvement argumentatif à valeur concessive. Dans *La Chanson de Roland*, cette structure est difficilement interprétable. Elle n'est compréhensible qu'à partir de l'étude de structures similaires en ancien français, *pas ne di que ... mais / ce ne di je mie que*, où le verbe *dire* introduit une complétive et, dans les textes du XIII^e siècle, est parfois suivi par *mais*.

b) *Iço ne di que Karles n'i ait perdu. / Ne a muiler ne a dame qu'aies veüd / N'en vanteras el regne dunt tu fus* (*Roland* v. 1959) : La double négation dans *Iço ne di que Karles n'i ait perdu* met en place un point de vue positif *p Karles i ad perdu* dont le locuteur se distance. Ce point de vue mis à distance fait partie d'une stratégie concessive.

Nel di por ço et *iço ne di que non-p* sont des marqueurs pragmatiques à valeur concessive. Ils servent de point de départ à l'étude des stratégies concessives en ancien français, depuis les structures paratactiques en *p, q* jusqu'à celles en *p mais q*. La structure *p nel di por ço q* constitue une étape intermédiaire dans cette évolution.

Abstract

The paper presents a semantic description of two Old French structures: *p nel di por ço q* and *iço ne di que non-p q*. They mark an argumentative strategy of the speaker, as well as a comment on the act of utterance. Both structures including *ne di* function as hedges, they lessen the force of the utterance:

a) *La gent de France iert blecee e blesmie;/Nel di por ço, des voz iert la martirie* (*Roland* v. 591): *nel di por ço* blocks a conclusion that would be favourable to the pagans and that is attributed to the addressee. *P* is reinterpreted: "Don't misunderstand me though/ but don't think you will have the upper hand". The structure *p nel di por ço q* carries out an argumentative movement with a concessive value. In the *Chanson de Roland*, it is not easy to interpret. It can only be

understood by studying similar structures in Old French like *pas ne di que ... mais/ce ne di je mie que*, in which the verb *dire* introduces a complement clause and is sometimes followed by *mais* in 13th century texts.

b) *Iço ne di que Karles n'i ait perdut./Ne a muiler ne a dame qu'aies veüd/N'en vanteras el regne dunt tu fus* (Roland v. 1959): The double negation in *Iço ne di que Karles n'i ait perdut* establishes a positive point of view *p Karles i ad perdut* from which the speaker distances himself. This point of view is part of a concessive strategy.

Nel di por ço and *iço ne di que non-p* are pragmatic markers with a concessive value. They provide in this paper a starting point for the study of concessive strategies in Old French, from the paratactic structures of the *p, q* type to the *p mais q* ones. The *p nel di por ço q* structure is an intermediary stage in this evolution.

Evelyne OPPERMANN-MARSAUX, « Avoi ! avoi ! Sire Achillés, vous dites mal » : les emplois de l'interjection « avoi » en français médiéval

Résumé

Cet article cherche à mettre en évidence les propriétés contextuelles, sémantiques et énonciatives communes aux différents emplois de l'interjection « avoi », caractéristique en particulier de la période de l'ancien français. Il montre ainsi que « avoi » se situe principalement à l'ouverture d'un tour de parole, et qu'il introduit régulièrement une intervention réactive. Résultant de la pragmaticalisation de « voi » (impératif de « veoir ») précédé de « a » exclamatif, « avoi » ne conserve pas de lien sémantique avec le lexème verbal d'origine, mais traduit en premier lieu un désaccord de son locuteur face à un discours antérieur. Tout en prenant une valeur expressive, « avoi », qui figure la plupart du temps dans le contexte immédiat d'un terme d'adresse, marque toutefois aussi l'interpellation de

l'allocutaire. L'étude souligne également que les propriétés de « avoi » en ancien français cessent d'être pertinentes en moyen français. En diversifiant ses emplois et en devenant un simple marqueur discursif renforçant l'énoncé qu'il introduit, l'interjection tend aussi à disparaître.

Abstract

The purpose of this contribution is to describe the contextual, semantic and enunciative properties that the different uses of the medieval interjection “avoi” have in common. It shows that “avoi”, mainly used in initial position, is found in a conversational turn that represents the speaker's reaction to the previous discourse of the addressee. Resulting from the pragmatization of the exclamation “a” and the imperative “voï”, “avoi” is not linked to the lexical meaning of the verb “voir”: it always expresses the speaker's disagreement with the addressee. Appearing frequently in the immediate context of a vocative, the interjection also calls the addressee's attention to the discourse where it occurs. Finally, the study establishes that these properties only characterize “avoi” in Old French (the period where the interjection is mainly used). In Middle French, “avoi” is used as a simple discourse marker that emphasizes the utterance it introduces. Becoming less specific than in Old French, the interjection also becomes less frequent and finally tends to disappear.

Daniéla CAPIN, *He, ho, ha, dea* : interjections, connecteurs ou marqueurs discursifs ? Le témoignage des textes en prose médiévaux

Résumé

Les études consacrées à l'interjection s'accordent sur son caractère indexical qui oblige à chercher une saturation dans son environnement. Les études récentes font de ce principe une pratique et ouvrent l'analyse à des cotextes et contextes de plus en plus larges. Cependant, les résultats de cette démarche

restent sous-exploités sur le plan théorique où un catalogue des statuts de l'interjection et une modélisation de son parcours restent à faire.

La présente étude a pour objectif principal de montrer que l'interjection revêt plusieurs statuts dans les textes médiévaux, pouvant cumuler les uns avec les autres : interpellatif, seul ou associé à un terme d'adresse ; nominal fonctionnant comme complément d'objet ; connecteur propositionnel ; marqueur discursif, seul ou en association syntagmatique avec une autre interjection. L'examen des traditions manuscrites de quelques textes-témoins le prouve : les graphies utilisées dans les textes de l'ancien et du moyen français, mais aussi les graphies des incunables, ne distinguent pas toujours l'interjection de la conjonction et de la préposition. Ces observations conduisent à une remarque d'ordre théorique : puisque les différents statuts émergent des agencements respectifs, l'interjection ne devrait pas être considérée comme un item polyfonctionnel, mais plutôt comme un item sous-déterminé.

Cette réflexion a des retombées sur la glose : souvent abordée comme la manifestation d'une opposition au message précédent, l'étude montre que l'interjection peut également indiquer la conformité, l'association, l'intégration à l'énoncé précédent.

Abstract

Most of the studies on the interjection agree on its indexical character which requires a saturation in its environment. Recent surveys put this principle into practice and the analyses concern increasingly larger contexts. However, the results of this approach remain unexplored from a theoretical viewpoint: a catalogue of the interjection statuses and a modeling of its course have yet to be done.

The present study wants to show the different statuses the interjection may have in the medieval prose texts. Some of these statuses are closely linked and may appear concurrently: an interpellative alone or associated with a term of address; a

nominal operating as an object; a propositional connective; a discourse marker, alone or combined with another interjection. The examination of the written forms used in the medieval manuscripts (Old and Middle French) and in the early printed books shows that it is often difficult, even impossible, to distinguish the interjection from the conjunction and the preposition; the separation is then made on the basis of the contextual arrangement. Theoretically, this leads to consider the interjection not as a polyvalent, but as an under-determined item.

This reflection has direct implications for the gloss: usually, the interjection is considered as indicating opposition; the paper shows that the interjection may express as well agreement, association, compliance and integration with the previous statement.

Dominique LAGORGETTE, *Insultes et registres de langue dans les Manières de langage : transgression et effets d'oralité*

Résumé

À partir de l'étude exhaustive des *Manières de langage* de 1396, 1399 et 1415 et d'un corpus d'une cinquantaine de fabliaux et de farces, nous montrerons comment le jeu sur les registres langagiers participe de la création des effets d'oralité. Le discours transgressif, en l'occurrence les insultes, sera en particulier envisagé comme témoignant de cette recherche stylistique qui vise à donner l'illusion d'une représentation fiable de l'oralité. L'étude du discours marginalisé du point de vue des actes de langage permettra de poser la question de la méthode à mettre en œuvre afin d'évaluer à quel registre appartiennent les termes envisagés, problématique encore peu traitée par les études diachroniques. La variation diastratique, qui sera resituée dans ses conditions diatopiques et diachroniques, est envisagée comme appartenant au code oral et serait l'un des vecteurs les plus efficaces afin d'asseoir l'illusion d'une langue plus spontanée.

Abstract

Based on the exhaustive study of the *Manieres de langage* 1396, 1399 and 1415 and of a fifty *fabliaux* and farces corpus, this paper analyses how the strategies using speech registers try to generate for the reader the illusion of “real” reported speech. Transgressive discourse (insults in particular) is viewed as the testimony of a stylistic research in order to create the sensation that dialogues are reliable and realistic. The study of the marginalised discourse from the speech acts theory angle enables to question which criteria and methodology should be used when evaluating to which speech register a word belongs. This last point is still rarely mentioned in diachronic studies. The diastratic variation, as well as the diatopic and diachronic ones, are viewed as part of the oral code and may well be a strong (if not the strongest) auxiliary in this process of reproducing a mimetic, spontaneous speech.

Corinne DENOYELLE, *Les réalisations des actes de langage directifs dans les Manières de langage*

Résumé

Longtemps étudiées pour leur apport en lexicologie, en phonologie ou en histoire de la langue, les *Manières de langage* peuvent aussi faire évoluer notre approche en pragmatique. Ces manuels de conversation, destinés à l’enseignement du français en Angleterre aux ^{xiv}^e-^{xv}^e siècles, sont composés de dialogues mettant en scène des locuteurs dans des situations de la vie quotidienne. Proposant différents types d’approche de l’allocutaire selon le contexte et la situation socio-économique de l’interaction, ils représentent non seulement des phrases, mais aussi des attitudes communicatives. Ainsi l’observation des actes de langage directifs, qu’il s’agisse des ordres, des requêtes, des offres ou des conseils, permet de montrer leurs réalisations linguistiques selon les relations interpersonnelles des interlocuteurs: on constate ainsi une répartition des énoncés selon leur valeur illocutoire et leur

formulation directe ou indirecte. Bien que l'emploi du mode impératif soit commun à tous ces sous-types d'actes de langage directifs, cette réalisation directe est cependant plutôt le fait de l'ordre. En revanche, la requête se manifeste plutôt par des expressions directes performatives du type « *je vous prie* », ou par des formulations indirectes comme l'expression d'un souhait. Le conseil se réalise majoritairement par des formulations indirectes impersonnelles construites autour de verbes d'obligation, alors que l'offre est essentiellement exprimée par des structures verbales interrogatives. Cette analyse permet ainsi de mesurer l'aspect plus ou moins conventionnel de ces réalisations linguistiques.

Abstract

Studied for a long time for their contribution to lexicology, phonology or history of language, *Manieres de Langage* may also change our approach to pragmatics. These conversation manuals, meant for the teaching of French in England in the fifteenth century, are composed of dialogues featuring speakers in situations of everyday life. Offering different types of approach for the addressee depending on the context and the socio-economic interaction, they show not only sentences, but also communicative attitudes. Thus the observation of directive speech acts, be it orders, requests, offers or advice, can show some linguistic manifestations according to the interpersonal relationships of the interlocutors: there is a distribution of statements according to their illocutionary force and direct or indirect realizations. Although the use of the imperative is common to all subtypes of directive speech acts, this direct realization is mainly used for orders. On the other hand, the request occurs by direct performative expressions such as “*Je vous prie*”, or indirect formulations as the expression of a wish. The advice is carried out mainly by indirect impersonal formulations built around verbs of obligation, while the offer is mainly expressed by verbal interrogative structures. This analysis allows us to measure the more or less conventional aspect of linguistic realizations.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense
de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne), Directeur de
la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne), Secrétaire de
rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Présentation	
Amalia Rodríguez Somolinos	7
Oralité et locuteurs dans les lais médiévaux	
Sophie Marnette	21
<i>Nel di por ço / Iço ne di que (Roland v. 591 et 1959) :</i> réinterprétation, atténuation, concession en ancien français	
Amalia Rodríguez Somolinos	49
« Avoi! avoi! Sire Achillés, vous dites mal » : les emplois de l'interjection « avoi » en français médiéval	
Evelyne Oppermann-Marsaux	71
<i>He, ho, ha, dea</i> : interjections, connecteurs ou marqueurs discursifs? Le témoignage des textes en prose médiévaux	
Daniéla Capin	95
Insultes et registres de langue dans les <i>Manières de langage</i> : transgression et effets d'oralité	
Dominique Lagorgette	119
Les réalisations des actes de langage directifs dans les <i>Manières de langage</i>	
Corinne Denoyelle	149
Résumés/Abstracts	177

